

Gerzat, le 18 décembre 2020

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni, en visioconférence, sous la présidence de M. Serge PICHOT, Maire.

Monsieur Thierry GIRAUD est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.

Après approbation, à l'unanimité, du compte rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2020, l'ordre du jour est examiné.

➤ SUBVENTION A UNE ASSOCIATION

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 1 000 € à l'association Union Economique Gerzatoise afin de les aider aux financements de leurs premiers achats.

➤ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE GERZAT ARVERNE BMX

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Gerzat Arverne BMX qui envisage des travaux d'aménagement de la piste, avec la réalisation d'un système de grilles amovibles, qui permettrait une homologation et ainsi d'organiser la finale du Challenge France Sud-Est qui se déroulera les 4 et 5 juin 2021.

➤ TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC : CONVENTION AVEC LE SIEG

Dans le cadre du programme de travaux d'éclairage public 2020 du SIEG, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention pour les illuminations 2020/2021, et à fixer le fonds de concours de la Commune à 19.800,00 €

➤ RENOUVELLEMENT CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DES AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL (ADS)

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler la convention, pour une durée de 1 an, dans des termes et coûts identiques à ceux en vigueur actuellement.

➤ TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE – CONSTRUCTION DE LA CANDIDATURE ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider le principe d'une candidature au Territoire zéro chômeur de longue durée portée par la Métropole, la ville de Gerzat et la ville de Clermont-Ferrand et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat.